

et les années des événements futurs, en décrit les circonstances les plus singulières ; annoncer à tous les peuples du monde la loi qu'ils devaient embrasser un jour, après avoir renoncé au culte des idoles ; prophétiser à leur propre nation le malheur inouï qui lui était réservé ? Aucune de ces prédictions n'a été démentie. Nous voyons de nos yeux l'accomplissement des plus importantes. Nous savons par des monuments authentiques comment les autres ont été vérifiées. Et si nous trouvons, comme cela doit être, plus de détails et plus de suite dans les histoires que dans les prophéties, nous remarquons que plus les historiens sont exacts et fidèles, plus leurs relations sont conformes aux prédictions des prophètes. Les incrédules seront-ils assez aveugles pour méconnaître l'inspiration divine dans cet assemblage de prophéties ? peuvent-ils se plaindre qu'on leur impose un joug trop pesant, lorsqu'on ne leur demande qu'à de telles conditions le sacrifice de leurs lumières à l'autorité de la révélation ?

En m'engageant à n'alléguer aucune prophétie qui ne porte l'empreinte certaine de la divinité, je n'ai pas besoin de justifier les prophètes contre les accusations de Spinoza et de quelques impies qui les ont décriés. Je suis dispensé de répondre à tout ce qu'avance (1) ce coryphée moderne de l'athéisme, sur l'imagination des prophètes, sur la différence de leurs opinions, de leur humeur et de leur style. Suivant l'usage de tout écrivain qui cherche à séduire ses lecteurs, Spinoza mêle dans ce détail beaucoup d'erreurs à quelques vérités ; et il tire des unes et des autres des conséquences également fausses.

Les prophètes n'ont pas tous le même style ; qui en doute ? Il se ressent dans les uns de la noblesse de leur naissance et de l'élevation de leur génie. Il tient davantage dans quelques autres de la médiocrité de leur état, et de la simplicité de leur éducation. Mais Dieu n'a-t-il pas pu, en les choisissant pour ses interprètes, s'accommoder à la trempe de leur esprit ? Était-il convenable que, dans l'exercice de ce ministère, il les dépourvât de leurs qualités naturelles ? Et sans examiner à fond les différentes sortes d'inspiration qui leur ont acquis le titre auguste d'*hagiographes*, ou d'auteurs sacrés, qu'importe à la vérité de leurs oracles la manière dont ils les exprimaient ? On trouve néanmoins dans ceux même qui des conditions les plus basses ont été appelés au ministère prophétique, des traits de la plus sublime éloquence. Amos, qui emprunte la plupart de ses images de la vie champêtre et pastorale qu'il avait menée, parle de la puissance divine avec plus de hauteur et de magnificence que n'ont jamais fait les plus grands poètes de l'antiquité.

Les prophètes s'emportaient quelquefois contre les vices et les abus dont ils étaient témoins. Était-ce, comme le prétend Spinoza, l'effet d'une humeur inquiète et farouche ? Il est aisé de défigurer par des

(1) *Trait. Theologico-polit.*

sons odieux les vertus les plus pures. Mais quel est l'homme équitable qui puisse refuser son admiration à un zèle que des crimes énormes et toujours renaissans enflammant, et que la puissance ni la colère des criminels endurcis n'intimidaient jamais ? Qui peut taxer ce zèle d'imprudence, ou l'attribuer à un caractère naturellement vif et impétueux, lorsque les châtimens qu'il annonce arrivent dans le temps et de la manière qu'ils sont prédits ?

Souvent les prophètes menaçaient des plus terribles calamités : d'autres fois ils promettaient des événements heureux. Quelle extravagance à Spinoza de soutenir que cette diversité de prophéties venait d'une imagination enjouée dans les uns, sombre au contraire et mélancolique dans les autres ! comme si les mêmes prophètes n'avaient pas prédit des biens et des maux ; comme s'ils eussent pu d'ailleurs disposer de l'avenir à leur gré, et proportionner les événements futurs à la qualité de leur imagination ! Spinoza s'est flatté qu'il suffirait de nommer cette imagination, pour décréditer les ouvrages des prophètes, où l'on ne peut nier qu'elle n'éclate merveilleusement. Mais qu'a-t-elle de commun avec l'accomplissement des prophéties ! De quelques couleurs qu'on la dépeigne, les secrets de l'avenir n'en étaient pas moins impénétrables pour elle. Les prophètes ont pu s'en servir pour animer leurs tableaux, pour rendre présents et sensibles les objets qu'ils n'apercevaient que dans un lointain. Mais la connaissance des choses futures a eu nécessairement un autre principe, et s'il est vrai que l'inspiration divine a échauffé leur génie, il faut bien qu'elle l'ait éclairé, pour leur apprendre ce qu'ils ont prédit.

Pour ce qui est des préjugés qu'il leur reproche, et qu'il soutient même avoir varié parmi eux, ce n'est pas ici le lieu d'établir contre lui la vérité et l'uniformité de leur doctrine. Des expressions métaphoriques ou tirées du langage populaire ne prouvent pas que les prophètes aient enseigné des erreurs. Voilà néanmoins le principal motif de Spinoza pour leur en imputer, ou pour opposer les sentimens des uns à ceux de quelques autres. Ils ne préchaient, de son propre aveu, que la justice et la vertu. Ils étaient les premiers à pratiquer leurs leçons. Ils ne voulaient donc tromper personne. Comment ont-ils pu se tromper eux-mêmes, ou se contredire réciproquement, s'il est vrai, comme nous nous obligeons à le prouver, qu'ils écrivaient par les ordres et avec l'assistance de Dieu qui leur manifestait l'avenir ?

Je puis mépriser par le même motif la plaisanterie aussi absurde qu'indécente d'un auteur anglais (1) sur les prophètes. Il les appelle des *diseurs de bonne aventure*, employés à découvrir des effets perdus, payés pour cela par ceux qui les consultaient, et vivants de cet indigne métier. On lit en effet dans l'écriture sainte que Dieu daignait quelquefois révéler

(1) Antoine Collins, auteur d'un ouvrage intitulé *Discours sur les fondemens et les raisons de la religion chrétienne.*

à ses prophètes ce qu'on leur demandait sur des effets perdus, soit pour accrédirer leur ministère, soit pour accorder à leur intercession les grâces temporelles que promettaient l'ancienne loi. Il était d'usage qu'en consultant ainsi les prophètes, on leur offrit des présents. Mais nous ne lisons pas que les vrais prophètes, désintéressés jusqu'au détachement le plus héroïque, aient jamais accepté les offres qu'on leur faisait. Samuel refusa (1) celles de Saül (2), Elisée celles de Naaman. Et pour dire quelque chose de plus pressant, Samuel, qui apprit (3) à Saül que son père avait retrouvé ce qu'il cherchait, était-il un *diseur de bonne aventure*, lorsqu'il en prédisait de si tragiques au grand-prêtre Héli (4), et à ce même Saül (5) devenu roi d'Israël ? Elisée méritera-t-il le même nom, pour avoir consolé par un miracle celui qui avait perdu le fer de sa coignée (6), lui qui parlait aux rois avec tant de liberté, et leur annonçait des malheurs aussi hardiment que des prospérités ?

En général, les prédictions des prophètes étaient plus effrayantes que flatteuses. Dieu les suscitait pour reprendre les vices non-seulement du peuple, mais des prêtres, des grands de l'état, des souverains eux-mêmes. Leur ordonnait de faire briller aux yeux des pécheurs impénitents le glaive suspendu sur leurs têtes, de prédire la chute de Jérusalem, le pillage et la ruine du temple, le ravage de la Judée, l'exil et la captivité de son peuple. Chargés de la publication de ces sinistres oracles, les prophètes ne devaient pas s'attendre qu'elle leur attirât des bienfaits. Ils exécutaient néanmoins une si dangereuse commission. On les accablait d'injures. On les enfermait en d'affreuses prisons. On les punissait quelquefois de mort. Ni la crainte ni les supplices ne pouvaient leur fermer la bouche, ou arracher d'eux une parole conforme aux désirs des rois et de la nation. Voilà les hommes qu'on ne rougit point de qualifier de *diseurs de bonne aventure*. Voilà comme leurs réponses étaient payées. Voilà le métier dont ils vivaient. Mais, pour trancher plus court, que signifie ce langage ? Sans doute, que les prophètes étaient des imposteurs. Toute la suite de cet ouvrage démontrera le contraire. Des hommes qui ont prédit avec certitude ce que des créatures n'ont pu savoir, ne ressemblent pas à des devins mercenaires qui vendent leur mensonge, et mettent à profit la crédule curiosité de ceux qui les consultent. L'accomplissement de leurs prophéties prouve en eux plus que de la droiture. Il établit la grandeur et la divinité de leur ministère.

Je ne transcrirai point toutes les prophéties qui pourraient entrer dans mon plan, et servir à confondre les incrédules. Leur nombre grossirait trop cet ouvrage, et fatiguerait le lecteur par de fréquentes

(1) 1 Reg. 9.
(2) 4 Reg. 5.
(3) 1 Reg. 9.
(4) 1 Reg. 5.
(5) 1 Reg. 15.
(6) 4 Reg. 6.

répétitions. Je choisirai dans ce nombre celles qui me paraîtront les plus convaincantes. Peut-être regrettera-t-on quelques-unes de celles que j'aurai omises. Je n'exige pas qu'on approuve la préférence que j'aurai donnée à d'autres ; et pourvu qu'on n'ait pas lieu de me reprocher d'avoir affaibli les preuves dont j'aurai fait usage, je consens d'avance qu'on dise que j'aurais pu en ajouter d'aussi bonnes, ou en substituer de meilleures. Ce discours donnera un nouveau mérite à la cause que je défends, et rendra plus inexcusables les incrédules qui la combattent. J'éviterai avec eux les discussions d'une grammaire ou d'une critique trop recherchées. C'est un genre d'érudition où il est facile de se faire honneur du travail d'autrui. Si l'on ne cherchait qu'à les éblouir par des observations multipliées sur la langue hébraïque, sur l'histoire et sur la chronologie anciennes, on le pourrait à peu de frais, en copiant les interprètes et les commentateurs. Mais on se propose une fin plus digne de la matière qu'on traite. On veut les instruire et les éclairer. Pour y parvenir, on ne croit pas avoir besoin d'une vaine montre d'érudition qui les éloignerait vraisemblablement d'un ouvrage qu'on souhaite leur rendre utile. Ce n'est pas qu'on prétende se dispenser de répondre aux difficultés solides, ni d'établir clairement le sens dans lequel on expliquera les prophéties. Ils auraient droit de se plaindre qu'on les amuse, après avoir promis de les convaincre. On se flatte de leur tenir parole, sans être obligé de s'enfoncer trop avant dans la controverse ; et si l'on n'écrit pas pour les savants, on tâchera de ne rien avancer qui puisse mériter leur censure.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

Les prophéties qui sont le sujet de cet ouvrage sont distribuées en deux classes. La première renfermera les prédictions des événements temporels. La seconde contiendra les oracles vérifiés dans la personne de Jésus-Christ et dans son Eglise.

Première partie.

DES PRÉDICTIONS QUI REGARDENT DES ÉVÉNEMENTS TEMPORELS.

CHAPITRE PREMIER.

Des prophéties temporelles contenues dans les livres de Moïse.

Il ne s'agit pas ici de prouver aux incrédules que Moïse est véritablement l'auteur des livres qui portent son nom. C'est une matière épuisée sur laquelle il n'y a plus rien à dire à des hommes assez opiniâtres pour contester encore une vérité si évidente. Toutes les preuves dont une vérité de cette espèce peut être appuyée se réunissent en faveur de celle-ci. Le témoignage de l'auteur qui se nomme lui-même dans son ouvrage, le consentement unanime

des écrivains de tout âge, de tout pays, de toute religion, la tradition perpétuelle d'un grand peuple qui, reconnaissant Moïse pour son législateur, lui a toujours attribué les livres du Pentateuque, l'impossibilité que ces livres aient été composés, dans ce qu'ils ont d'essentiel, par un auteur plus récent que les lois qu'ils établissent, que les prodiges qu'ils décrivent, que les prédictions qu'ils contiennent, que les monuments dont ils font mention. S'il est permis de résister à l'assemblage de toutes ces preuves, il n'y a plus rien de certain, je ne dis pas dans l'histoire, mais dans la société civile et dans l'ordre judiciaire. C'est sans fondement qu'on s'est tant moqué de l'extravagante vision qui a reculé jusqu'au douzième siècle du Christianisme la date des plus précieux monuments de la littérature grecque et latine. Car il y a sans comparaison plus de motifs pour assurer à Moïse le Pentateuque, qu'à Homère l'Iliade et l'Odyssée, à Virgile l'Énéide, à Horace les Odes et les Satyres, à Plutarque les Vies des Hommes illustres. Contre de telles démonstrations, que peuvent de légères difficultés mille fois éclaircies par les savants, qui n'attaquent pas même le fond et la substance du Pentateuque, et ne prouvaient tout au plus que des additions de nulle importance postérieures au temps de Moïse?

Voici un fait qui prouve sans réplique et d'une manière palpable que le Pentateuque est au moins plus ancien que le schisme des dix tribus, qui sous le règne de Roboam, fils de Salomon, se choisirent des rois particuliers, et abandonnèrent le temple de Jérusalem. Les Samaritains, peuple encore subsistant, conservent le texte hébreu du Pentateuque écrit en caractères différents de ceux dont se servent aujourd'hui les Juifs. On croit communément que ce sont les anciens caractères hébreux, les Juifs, depuis la captivité de Babylone, ayant substitué les caractères chaldaiques à ceux de leur langue maternelle. On sait que les Samaritains sont un reste de cette colonie que les rois assyriens envoyèrent (1) dans le pays habité auparavant par les dix tribus d'Israël, qu'ils avaient emmenés captifs et transplantés dans leurs propres états. Cette colonie demanda un sacrificateur israélite qui lui enseignât les cérémonies de la loi de Moïse. Elle en fit d'abord un mélange monstrueux avec le culte des fausses divinités. Enfin elle renonça entièrement à l'idolâtrie, dont on ne découvrit plus effectivement aucune trace parmi les Samaritains depuis le retour des Juifs dans la Terre-Sainte, et la construction du second temple de Jérusalem. Les Samaritains retiennent seulement une haine irréconciliable contre les Juifs, qui leur avait été sans doute transmise par les Israélites schismatiques, dont ils se regardaient comme les disciples et les successeurs.

Ils méprisent les gloses du Talmud, et tout ce que les Juifs ont écrit depuis leur dispersion. Ils ne reconnaissent même que les cinq livres du Pentateuque pour di-

(1) 4 Reg. 17.

vins et authentiques, ce qui s'accorde parfaitement avec l'époque de la séparation des dix tribus. Mais c'est ce qui démontre que la publication du Pentateuque a au moins précédé cette époque. Car, par la même raison que les Israélites séparés ont rejeté tous les livres insérés depuis leur séparation dans le canon des Juifs leurs plus mortels ennemis, ils auraient également refusé de leur main un ouvrage qui n'eût pas été révéralé par toute la nation, avant qu'elle se partageât. On sent même que la vénéralion pour cet ouvrage devait être déjà profondément imprimée dans tous les esprits, et que cela ne pouvait être, si sa publication eût été récente, lorsque le royame fut démembré. Jérboam, cet usurpateur si habile et si puissant sur l'esprit de ses nouveaux sujets, aurait profité de cette circonstance pour dérédiéer parmi eux un ouvrage qui condamnait le culte idolâtrique dont il était l'auteur, et favorisait ouvertement la prééminence de la tribu de Juda, dont il les avait détachés.

La conséquence naturelle d'un fait si bien établi est que toutes les prophéties contenues dans les livres de Moïse, et dont l'accomplissement est postérieur à la séparation des dix tribus, sont incontestablement marquées au coin de la Divinité. Il n'y a rien dans cette preuve qui exige une discussion trop pénible, rien qui doive inspirer de la défiance aux incrédules. La date des prophéties est déjà fixée. On n'a plus à craindre qu'elles n'aient été composées après l'événement. On les montre dans un livre public, faisant partie de la religion et du gouvernement, à convert par ce double titre de toute altération; et, ce qui est encore plus fort, entre les mains de deux peuples ennemis dont l'un n'aurait jamais adopté la fraude commise par l'autre. Ajoutons que ces prophéties sont telles, qu'il était plutôt de l'intérêt des Israélites de les supprimer que d'en approuver la supposition. Disons enfin que les paroles en sont si précises, qu'on ne peut en éluder l'application aux événements qu'elles annoncent. Que peuvent désirer les incrédules de plus convaincant?

La loi que je me suis imposée, pour rendre plus sensible l'accomplissement des prophéties, ne me permet pas d'employer celles qu'on lit dans la Genèse et dans le Deutéronome sur la destinée future des douze tribus. Jacob, sur le point de mourir (1), rassembla ses douze fils, pour leur prédire ce qui devait arriver dans les derniers temps. Cette expression et la suite de son discours font évidemment connaître que la postérité des douze patriarches était plutôt l'objet de ses prédictions que leur personne. Moïse fit de même un testament prophétique, où il (2) s'expliqua sur chaque tribu, à l'exception de celle de Siméon qu'il n'y nomma pas.

Comme la plupart des prophéties que firent alors

(1) Vocavit Jacob filios suos, et ait eis: Congregamini ut annuntiem que ventura sunt vobis in diebus novissimis. Genes. 49, 1.

(2) Deuter. 33.

ces deux grands hommes regardent dans le sens immédiat (le seul dont il soit ici question) le partage qui devait échoir aux différentes tribus de la Palestine, et les exploits guerriers de quelques-unes, le commerce et les inclinations de quelques autres, on peut dire qu'elles étaient presque toutes accomplies avant le schisme des dix tribus; et c'est la première raison pour laquelle on n'insiste pas sur ces prophéties. Les incrédules doivent juger par là de la condescendance qu'on a pour eux dans cette dispute. Peut-être paraîtra-t-elle excessive; car si je ne me fusse pas restreint, pour éviter toute ombre de contestation, à une époque aussi connue que l'établissement du royame d'Israël sous Jérboam, si j'eusse supposé, comme après tout la chose est certaine, que la publication du Pentateuque parmi les Israélites a précédé leur entrée dans la terre de Chanaan, quel avantage ne pourrais-je pas tirer de ces prophéties contre les incrédules? N'est-il pas merveilleux que le même livre où les Israélites trouvaient leurs lois civiles, politiques et religieuses, qui contenait l'histoire de leurs ancêtres, leur ait marqué par avance le pays que plusieurs de leurs tribus devaient occuper, en le désignant par sa situation et ses confins, par la nature et les productions du terroir, leur ait annoncé la prérogative de rang et d'autorité qui devait distinguer l'une de ces tribus, l'humeur martiale et les victoires de certaines d'entre elles, l'application de celles-ci à l'agriculture, de celles-là au négoce maritime?

Il est vrai que les interprètes ne sont pas d'accord sur l'explication de chacune de ces prophéties. L'éloignement infini, et le défaut de connaissances historiques, y répandent une obscurité que nous ne sommes plus en état de dissiper parfaitement. C'est la seconde raison qui m'empêche de m'étendre sur ces prophéties. Cependant il se présente une réflexion fort simple qui doit persuader aux incrédules, indépendamment de toutes controverses, qu'elles ont été accomplies. Les anciens Hébreux ont eu pour leur interprétation des lumières que nous n'avons pas. Ils connaissaient mieux que nous la langue de Moïse, qui était la leur. Ils avaient ce qui était arrivé depuis le passage du Jourdain à toutes les tribus. Ils voyaient par eux-mêmes l'habitation, le caractère, et les occupations de chacune. Or, ils n'ont jamais douté que les prédictions de Jacob et de Moïse sur tout cela ne fussent exactement conformes à l'événement. De quel œil auraient-ils regardé un livre où ils auraient aperçu des faussetés manifestes? Que fallait-il de plus qu'une telle preuve d'imposture dans leur législateur, pour les soulever sans retour contre une loi qu'ils accablent par une multitude de préceptes pénibles? On trompe les hommes pendant quelque temps; et encore ne le peut-on pas sur des faits dont ils sont témoins oculaires. Mais il est plus impossible de perpétuer la séduction durant plusieurs races, qui, se succédant les unes aux autres, constatent tous les jours par de nouvelles preuves les mensonges du prétendu prophète. Les tribus de Ruben, de Siméon et de Lévi

dont les fondateurs étaient si maltraités (1) dans la prophétie de Jacob, n'auraient pas manqué d'en faire valoir la fausseté, pour abolir ou pour décrier un titre qui déshonorait leur origine. Tous les Israélites n'auraient eu que du mépris pour des oracles démentis à leurs yeux par l'événement. Il faut donc qu'ils aient été forcés d'en reconnaître la fidélité, puisqu'ils se sont constamment accordés à respecter comme divin le livre qui les contenait. Mais s'ils n'ont pu douter de l'accomplissement de ces oracles dans un temps où il était si facile d'en juger, leur conviction ne doit-elle pas entraîner la nôtre? Et quelque difficulté que nous éprouvions aujourd'hui à faire l'application de la plupart de ces prophéties, ne nous suffit-il pas qu'elle ait été faite par les anciens Hébreux, pour être assurés de l'inspiration divine qui la a dictée?

Je pourrais raisonner de même sur une partie des prédictions de Balaam. On sait l'histoire de ce prophète. Moïse le représente dans le livre des Nombres (2) comme un homme véritablement éclairé d'une lumière surnaturelle, mais dominé par l'avarice. Cette honteuse passion qui l'engagea, contre l'ordre exprès de Dieu, à suivre les envoyés de Balac, roi de Moab, ne put néanmoins tirer de sa bouche les malédictions que ce prince voulait lui faire prononcer contre les Israélites. Il ne parla que de leurs victoires futures contre les Chananéens et contre les peuples qui lui disputaient l'entrée de la Palestine. Mais ce n'est pas précisément à quoi je m'arrête. L'intervalle entre ces événements et les prophéties n'est pas assez long, pour démontrer sensiblement aux incrédules que les unes ont précédé les autres.

Il serait plus aisé de les convaincre par d'autres prédictions du même prophète. Car il annonça aux peuples, dont il découvrit le pays du haut de la montagne sur laquelle il prophétisait, des malheurs qui n'arrivèrent qu'après plusieurs siècles écoulés. Il prédit le carnage des Amalécites vaincus par Saül (5). Il nomma même Agag (4), ce prince infortuné d'Amalec que Saül épargna. Et à s'en tenir à la version de notre Vulgate, rien de plus clair que cette prophétie: elle fait entendre que la furieuse compassion de Saül pour un roi condamné à la mort par un arrêt de la justice divine fut cause de la réprobation de ce premier roi d'Israël. Quand on préférerait d'autres versions, qui marquent seulement la défaite d'Agag, que doivent penser les incrédules d'une prophétie qui appelle par son nom un prince plusieurs siècles

(1) Ruben primogenitus meus... effusus es sicut aqua; non crescas, quia ascendisti cubile patris tui, et maculasti stratum ejus. Simeon et Levi fratres, vasa iniquitatis bellantia... Maledictus furor eorum, quia pertrinxit, et indignatio eorum, quia dura. Genes. 49, 3, 4, 5, 7.

(2) Numer. 22, 23, 24.

(3) Cuiusque vidisset Amalec, assumens parabolum, ait: Principium gentium Amalec, cuius extrema perdetur. Numer. 24, 20.

(4) Tolle tur propter Agag, rex ejus, et auferetur regnum illius. Ibid. 7.

avant sa naissance, et qui annonce le renversement de son trône ?

La guerre de Saül contre les Amalécites touche de trop près l'époque à laquelle nous nous sommes attachés, pour qu'il soit permis de supposer que l'oracle qui l'a prédite a été forgé après l'événement. Dès qu'il est indubitable que la publication du Pentateuque a précédé le schisme des dix tribus, il faut nécessairement la faire remonter au-dessus du règne de Salomon, de David, et même de Saül. J'ai déjà observé que si Jérôboam, auteur de ce schisme, n'avait pas trouvé l'autorité du Pentateuque affermie par une possession immémoriale, il était trop intéressé à débauser ses nouveaux sujets de la croyance qu'ils avaient aux livres de Moïse, pour ne pas leur en montrer la supposition.

Mais que répondront les incrédules à la captivité des Cincens prédite également par Balaam, et attribuée dans sa prophétie aux Assyriens (1) ? Les Cincens, peuple associé aux Israélites, et habitant au milieu d'eux, ne furent réduits en esclavage que longtemps après le schisme des dix tribus. La partie de ce peuple établie (2) dans le territoire de la tribu de Nephthali fut enlevée avec cette tribu par Théglathphalazar, roi d'Assyrie (3) ; et l'autre partie, qui n'avait pas abandonné la première habitation (4) qu'on lui avait assignée parmi les enfants de Juda, fut subit comme eux la loi de Nabuchodonosor, et passa de la Judée dans les états de ce conquérant. Voilà une prophétie sans équivoque, dont les plus opiniâtres incrédules doivent avouer que l'accomplissement est postérieur à sa publication.

Je consens qu'ils la comptent pour peu de chose. En voici une autre du même prophète plus frappante encore par son évidence. Ce n'est plus seulement d'un peuple obscur, et qui n'est connu que par l'Écriture sainte, que je vais leur parler ; c'est des événements les plus mémorables dans l'histoire, et qui concernent des nations dont tout l'univers connaît la destinée. Qui croirait que les guerres des Romains contre les rois de Syrie et contre les Juifs se trouvaient dans le Pentateuque, c'est-à-dire dans un ouvrage composé, selon nous et dans la vérité, sept cents (5) ans avant la fondation de Rome, et près de trois cents ans au moins, suivant une date que les incrédules, s'ils n'ont pas renoncé à la raison, ne peuvent contester. Car la fondation de Rome, qu'on rapporte communément à l'année 755 avant l'ère chrétienne, est postérieure de sept siècles à l'âge de Moïse, et d'environ trois siècles au règne de Salomon. Comment Balaam,

(1) Vidit quoque Cincem, et assumpti parabola, ait... : Si in petrâ posueris nidum tuum, et fueris electus de stirpe Cin, quamdiu poteris permanere ? Assur enim capiet te. *Numer.* 24, 21, 22.

(2) Judic. 4, 11.

(3) 4 Reg. 15, 29.

(4) Judic. 1, 16.

(5) Nous suivons dans cette époque et dans la suite le calcul du texte hébreu adopté par la Vulgate. Selon le calcul des Septante et du texte samaritan, il faudrait retrancher cent ans.

que Moïse fait parler, a-t-il pu prévoir que des armées venues d'Italie (1) traverseraient les mers pour attaquer la Syrie, en détruiraient l'empire, subjugueraient dans la suite les Hébreux ; mais qu'enfin ces formidables vainqueurs périeraient eux-mêmes ?

La première prédiction s'est accomplie par degrés. Son accomplissement commença lorsque les Romains commandés par les deux Scipions, ayant passé pour la première fois le détroit de l'Hellespont, qui sépare l'Europe de l'Asie, vainquirent Antiochus-le-Grand dans la bataille de Magnésie, et le forcèrent après cette victoire d'abandonner les pays qu'il possédait en-deçà du mont Taurus. L'empire syrien, affaibli par ce désastre, ne fit plus que pencher et s'avancer vers sa ruine, jusqu'à ce qu'enfin Pompée l'anéantit, en réduisant la Syrie en province romaine, et en dépouillant de la couronne Antiochus-l'Asiatique, le dernier des princes Séleucides. Alors cette partie de l'oracle de Balaam reçut son parfait accomplissement. Sous le même Pompée, les Hébreux commencèrent à éprouver la supériorité des armes romaines. Le trône où ils avaient fait monter les Asmonéens, princes tirés de leur nation, fut ébranlé par ce général, qui venait de conquérir la Syrie. Mais bientôt après il fut renversé par Hérode, allié des Romains, et secouru de leurs troupes. Les Juifs, déjà tributaires des Romains, et assujettis sous Hérode à une domination étrangère, virent après la mort de ce prince leur patrie réduite en province romaine. C'en était assez pour vérifier à leur égard la prophétie de Balaam ; mais elle eut aux yeux de l'univers un accomplissement plus manifeste, lorsque Titus, à la tête d'une armée romaine, détruisit Jérusalem jusqu'aux fondements, fit un carnage horrible des Juifs, et chassa pour toujours de la Palestine cette malheureuse nation. Les Romains auteurs de tant de maux, ont subi le sort que Balaam leur avait prédit ; et il n'est pas nécessaire d'ajouter comment la chute de leur empire a mis le dernier sceau à l'exécution de sa prophétie.

Arrêtons-nous un moment sur ces étonnantes prédictions. Qui se fût attendu, lorsque Balaam peignait sous des images si pompeuses la valeur invincible du peuple d'Israël, sa fidélité au culte de Dieu, ses conquêtes, la multiplication infinie de ses descendants (2), que tous ces éloges se termineraient à la prédiction de sa ruine ? Qu'on ne dise pas que cet avaré prophète voulait plaire au roi de Moab, l'ennemi des Israélites. L'infortune dont il les menace est pour un temps si éloigné, qu'il s'écrie dans l'admiration où le jette ce prodigieux éloignement : *Hætas ! qui sera en*

(1) Venient in trirēbus de Italiâ. Superabant Assyrios, vastabantque Hebræos, et ad extremum ipsi peribunt. *Numer.* 24, 24.

(2) Quis dinumerare possit pulverem Jacob, et nosse numerum stirpis Israel ?... Non est idolum in Jacob, nec videtur simulacrum in Israel. Dominus Deus ejus cum eo est, et clangor victorie regis in illo... ecce populus ut leæna consurgat, et quasi leo erigetur. Non accubabit donec devertat prædant et occisorum sanguinem bibat. *Numer.* 23, 10, 21, 24.

vie, lorsque Dieu fera toutes ces choses (1) ? Avant ce temps, Moab, Edom, Amalec seront domptés par Israël. Il dévora toutes les nations qui l'entourent ; il brisera leurs os, et les percera de ses flèches. Balaam ne parle pas de la servitude où les Israélites gémissent pendant vingt ans sous Eglon, roi de Moab, l'un des successeurs de Balac, de l'oppression où les tintrent pendant sept ans les Madienites, alliés du même Balac. La merveille eût été moindre, ces événements étant plus rapprochés du temps dans lequel il prophétisait ; et il serait plus vraisemblable qu'il a voulu flatter par ses prophéties ceux dont il attendait de riches présents. Mais dans toutes les guerres qu'Israël devait soutenir contre ses voisins, Balaam ne voit que ses victoires. S'il a des prédictions sinistres à faire sur cette nation, il se perd dans la postérité la plus reculée. Il va chercher un peuple qui n'existait pas encore, séparés par des mers immenses des contrées dont les Israélites devaient se rendre maîtres. Voilà le destructeur qu'il leur annonce. Et, portant ses regards dans un avenir encore plus éloigné, il assure que la verge dont Dieu aura frappé Israël sera mise en pièces à son tour. Est-ce une basse adulation qui a dicté de telles prophéties ? Est-ce une habile prévoyance qui a deviné des événements qu'il était même impossible de conjecturer ?

Il doit paraître singulier aux incrédules que cette prédiction se trouve dans un livre de tout temps si cher aux Juifs ; que le plus ancien et le plus respecté de leurs monuments, le titre selon eux de leur grandeur et de leur prééminence au-dessus des autres nations, ait été pour eux le pronostic de la fin tragique de leur empire. Ce n'est pas le langage de l'imposture. Moïse, ou tout autre auteur du Pentateuque, n'aurait pas imaginé de lui-même un événement si peu honorable à ses concitoyens. Il n'aurait pas inséré dans son ouvrage une prophétie qui devait les révolter. On ne conçoit pas comment, après l'avoir lue, et continuant sans cesse de la lire, ils ont pu conserver une si profonde vénération pour ce livre, si les preuves les plus convaincantes ne les ont pas forcés d'en reconnaître la divinité. Mais laissons ce raisonnement malgré toute sa force. Nous n'en avons pas besoin pour justifier les prophéties que nous venons de citer. Le Pentateuque est certainement plus ancien que le schisme des dix tribus sous Jérôboam. Or les conquêtes des Romains dans la Syrie, l'assujettissement des Juifs à la puissance romaine, le siège et la prise de Jérusalem par Titus, la chute de l'empire romain, sont des événements postérieurs à ce schisme de beaucoup de siècles. Donc le Pentateuque, où ces événements sont prédits, est un livre divin ; et les incrédules sont confondus.

Je ne dissimulerai pas, ce que peu d'incrédules m'objecteraient sans doute, que si on lit dans la version Vulgate que les vainqueurs des Assyriens et des Hébreux viendront sur des galères d'Italie, le texte

(1) Hæ ! qui victurus est quando ista faciet Deus ? *Numer.* 24, 25.

hébreu dit qu'ils viendront de Céthim, terme que notre interprète a rendu par celui d'Italie. Un témoignage évident de sa fidélité à cet égard est d'abord le consentement unanime des anciens *Targumistes* ou paraphrastes juifs qui traduisent de la même manière le mot de Céthim. Quelques-uns nomment même les Romains, d'autres nomment la Lombardie dans leurs versions, parce qu'ils croient dans un temps (1) où les Lombards régnaient sur la plus grande partie de l'Italie. Céthim dans les versions orientales signifie également les Romains. Il est vrai qu'en rassemblant tous les endroits de l'Écriture où se trouve le mot de Céthim, on peut croire qu'il était générique dans la langue des Hébreux, et qu'il exprimait toutes les côtes maritimes de l'Occident. Le savant Bochart, qui a recherché avec tant de soin l'origine des premiers peuples répandus dans les différentes parties de l'univers, soutient néanmoins que Céthim dans toute l'Écriture ne veut dire que l'Italie. Nous le lui avouons pour la plupart des textes qu'il cite. Mais l'autorité du premier livre des Machabées, qu'un calviniste ne regarde pas comme canonique, quoique cet écrivain lui rende plus de justice que ses confrères, nous oblige de reconnaître que les Macédoniens ou quelques-uns chez les Hébreux le nom de Céthim (2). Des lors il paraît inévitable de donner au mot de Céthim une signification générique, déterminée ensuite par les circonstances à certaines côtes maritimes de l'Occident plutôt qu'à d'autres. Or il est visible que les armées, qui dans la prophétie de Balaam traversent la mer sur des vaisseaux, ne peuvent venir que des côtes d'Italie. Lorsque les Macédoniens passèrent d'Occident en Orient, ils ne renversèrent aucun empire qui portât le nom d'Assyrie ou de Syrie. Ils rétablirent plutôt un royaume de ce nom. Ils ne firent aucun mal aux Juifs, qu'Alexandre au contraire combla de faveurs. Ainsi ce peuple d'Occident, que Balaam désigne par ces quatre caractères, d'être venu sur des vaisseaux, de dompter les Assyriens, de perdre les Hébreux, et de périr enfin lui-même, est nécessairement le peuple romain ; et notre Vulgate a dû traduire dans cet endroit *Céthim* par l'Italie.

D'autres prophéties du Pentateuque montrent clairement que l'auteur de ce livre n'a pas eu dessein de flatter le peuple auquel il annonçait l'avenir ; puissant préjugé en faveur de ses prophéties. Un fourbe, qui débite ses propres visions pour des oracles inspirés, cherche à leur acquiescer du crédit auprès de ceux qui l'écoutent. S'attirera-t-il leur attention et leur créance en leur faisant les reproches les plus amers, en leur prédisant des calamités et les châtiements inouïs des crimes dont il assure qu'ils se rendront coupables ? Ce serait là un nouveau genre d'imposture dont l'histoire ne fournit point d'exemples,

(1) Voyez le Phaleg de Bochart, chap. 5 du troisième livre de la première partie.

(2) Alexander Philippi Macedo... egressus de terrâ Cethim, Darium regem Persarum et Medorum percussit. 1 Mach. 4, 1.

incompatible d'ailleurs avec les penchants les plus vifs du cœur humain.

C'est ainsi néanmoins que Moïse a prophétisé. Non content de rappeler sans cesse aux Israélites leurs idolâtries passées, leur ingratitude envers Dieu, leur endurcissement après tant de prodiges opérés en leur présence, il leur déclare *qu'après sa mort ils commettront les mêmes iniquités, et qu'ils ne tarderont pas à s'écarter de la voie qu'il leur a tracée* (1). Ce n'est pas une conjecture qu'il hasarde; il parle avec une entière certitude, comme un homme qui lit dans l'avenir. *Je le sais, dit-il, et je n'en puis douter.* L'événement n'a que trop justifié cette prophétie. Qui ne sait que les Israélites, malgré tant d'avertissements, de miracles, et de punitions, ont oublié mille fois le vrai Dieu pour adorer des idoles? Et cela non-seulement avant le règne de Roboam, mais encore longtemps après la séparation des dix tribus, pour revenir toujours à la date que nous nous sommes prescrite. Je veux même qu'on s'imagine pouvoir affaiblir cette preuve d'inspiration par le raisonnement que Moïse avait fait auparavant: *Je connais, avait-il dit, votre cœur opiniâtre et incorrigible. Pendant ma vie, et lorsque j'étais à votre tête, vous vous êtes toujours révoltés contre le Seigneur: combien plus après que je serai mort* (2)! Il était pourtant naturel de penser que l'envie qui s'attache ordinairement au mérite et à l'autorité, se trouvant éteinte par la mort de Moïse, les Israélites ne se souviendraient plus que de la sagesse de ses lois, que des services inestimables qu'il avait rendus à la nation, que des prodiges sur la vérité desquels on interpellait le témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles. Mais quand Moïse aurait pu deviner humainement l'idolâtrie future des Israélites, pouvait-il prévoir de même les circonstances les plus singulières du supplice que Dieu leur réservait?

Il y a sur ces circonstances deux prédictions remarquables, l'une dans le Lévitique, l'autre dans le Deutéronome: prédictions conditionnelles à la vérité; car Moïse expose d'abord aux Hébreux les biens dont leur fidélité sera récompensée; et ce n'est que dans le cas qu'ils soient rebelles à Dieu, qu'il leur dénonce les maux effroyables qu'ils doivent souffrir. Mais cette seconde condition ayant été malheureusement remplie par les Israélites, la prédiction devient absolue; et néanmoins réussit; et ce qui doit encore plus surprendre les incrédules, ou plutôt ce qui doit les confondre, c'est que les tristes prophéties de cet imposteur prétendu ont été vérifiées long-temps après la supposition qu'on lui attribue.

Il est prédit aux Israélites au chapitre 26 du Lévitique, que (1) *leur terre sera désolée et que leurs en-*

(2) Deuter. 31, 27.

famine. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces deux événements se rapportent, le premier à l'expédition de Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, le second à celle de Titus, général, et ensuite empereur des Romains.

En lisant avec attention le texte de Moïse, on demeure convaincu que l'une et l'autre de ces expéditions ont été présentes à son esprit. Mais il ne les distingue pas avec la précision d'un critique et la netteté d'un historien. On verra dans la suite les différences qui doivent être entre la narration des choses passées et la prédiction de l'avenir. A cette exactitude près, qu'il n'est pas permis de chercher dans le discours d'un prophète, on trouve dans celui de Moïse, et les principales circonstances par où ces deux événements se ressemblent, et quelques-unes de celles qui sont particulières à l'un ou à l'autre.

Rien n'a plus attaché les Israélites, peuple grossier et charnel, à la mémoire de Moïse, que la promesse qu'il leur avait faite de conquérir la terre de Chanaan; promesse accomplie par l'événement contre toutes les règles de la prudence humaine. Était-il vraisemblable que tant de peuples, qui ne cédaient pas aux Israélites en courage, et l'emportaient sur eux par le nombre et la force extraordinaire de leurs guerriers, pussent être anéantis par une seule nation, dont ils pouvaient mépriser la faiblesse? Moïse était si persuadé que cela serait, quoiqu'il n'en dût pas être témoin, qu'il fit un crime aux Israélites sortis avec lui de l'Égypte de s'être livrés à la défiance sur la vérité de cette promesse. Tout arriva comme il l'avait prédit. Le Chananéen fut vaincu, et Israël prit sa place dans la Palestine. Mais si l'on se figure qu'il avait voulu flatter sa nation par cette prophétie, on même qu'elle a été fabriquée après l'événement, que devaient penser du temps des rois de Juda et de ceux de Samarie, temps où il est plus clair que le jour que le Pentateuque existait déjà, que devaient, dis-je, penser alors les Israélites, en lisant dans ce livre chéri que la délicieuse contrée dont ils se croyaient possesseurs par un décret de Dieu, leur serait un jour enlevée? Cette prédiction devait-elle leur plaire? L'imposteur, qui selon les incrédules aurait supposé sous le nom de Moïse les cinq livres du Pentateuque, pouvait-il espérer de séduire une nation qu'il dépourrait par avance d'un si précieux héritage? Il y a néanmoins réussi; et ce qui doit encore plus surprendre les incrédules, ou plutôt ce qui doit les confondre, c'est que les tristes prophéties de cet imposteur prétendu ont été vérifiées long-temps après la supposition qu'on lui attribue.

Il est prédit aux Israélites au chapitre 26 du Lévitique, que (1) *leur terre sera désolée et que leurs en-*

(1) *Disperdam terram vestram, et stupēbunt super eam inimici vestri, cum habitatores illius fuerint. Vos autem dispergam in gentes... Tunc placebit terra sabbata sua cunctis diebus solitudinis suae, quando fueritis in terra hostili, sabbatisabit et requiescet in sabbatis solitudinis suae: eod quod non requieverit in sabbatis vestris, quando habitabatis in ea.* Levit. 26, 32, 33, 34, 35.

nis seront dans l'étonnement, quand ils se verront les maîtres d'une région si solennellement promise au peuple de Dieu; que pour eux, ils seront dispersés parmi les nations, et que leur terre, qu'ils n'avaient pas laissé reposer pendant les sabbats qui leur étaient prescrits, se reposera malgré eux (1), inculte et déserte durant leur exil. On voit dans ces paroles le châtiment d'une prévarication commise par les Juifs contre un des commandements de leur loi. C'est ce qui prouve qu'elles doivent s'entendre de leur première captivité dans la Chaldée. Car ce terrible fléau fit une si forte impression sur leur esprit, que depuis leur retour dans la Terre-Sainte le gros de la nation observa religieusement la lettre de la loi de Moïse; et dans les temps qui précédèrent la dernière destruction de Jérusalem par les Romains, les Juifs, loin de violer le précepte du sabbat, l'accomplissaient avec une régularité superstitieuse.

Une autre circonstance, qui ne convient qu'à la première captivité des Juifs, est annoncée au chapitre 28 du Deutéronome. Il y est dit que *le roi qu'ils se seront choisis sera transporté avec eux au milieu d'une nation qu'eux et leurs pères ne connaissent pas* (2). Cette prophétie fut accomplie, lorsque Nabuchodonosor emmena d'abord à Babylone Joachim, roi de Jérusalem, et ensuite Sédécias, oncle et successeur de ce prince. Les Juifs n'avaient pas de roi quand ils furent domptés par Titus.

Ce même chapitre du Deutéronome fait une peinture encore plus vive des maux préparés aux Juifs et lorsqu'on en pénétre l'esprit, combien paraît-elle digne de l'Être suprême qui l'a inspirée! C'est comme si Moïse disait aux Israélites: *On ne vous a rien défendu avec plus de force que de retourner en Égypte. C'est pour vous une terre maudite. Tout commerce même avec elle est un crime pour vous* (4). Un de vos rois se flattera vainement de repousser par le secours de l'Égypte les attaques de Babylone. Cette alliance funeste précipitera sa perte. Ceux de vos descendants (5) qui chercheront un asile en Égypte, contre les avertissements des prophètes, n'y trouveront que la mort. Ne semble-t-il pas que Dieu ait voulu mettre une barrière éternelle entre vous et une terre souillée par une honteuse idolâtrie, où vos pères d'ailleurs ont été si cruellement opprimés. Cependant il viendra un temps où, pour punir vos iniquités montées à leur comble, Dieu vous ramènera malgré vous dans ce même pays qu'il vous

la Judée, et en détruisit la capitale de fond en comble.

Une horrible famine affligea Jérusalem pendant ces deux sièges avec cette circonstance commune à l'un et à l'autre, et prédite dans le Deutéronome (1), que les mères, oubliant tous les sentiments de la nature, massacrèrent leurs propres enfants pour se nourrir de leur chair.

La dispersion, dont il est parlé dans le même endroit, ressemble davantage à celle qui est arrivée aux Juifs depuis que les Romains les ont chassés de la Palestine. Suivant cette prédiction, *ils devaient être dispersés parmi tous les peuples d'un bout de la terre à l'autre* (2). Les incrédules n'ont ici besoin que de leurs yeux pour reconnaître l'accomplissement de cette prophétie.

Enfin le même chapitre ajoute une dernière circonstance qui n'a eu lieu qu'après la seconde ruine de Jérusalem. Les Hébreux, sortis par terre de l'Égypte, où il leur était défendu de retourner, y seront ramenus sur des vaisseaux et vendus, dans cet odieux pays, comme des esclaves, sans qu'il se trouve des marchands pour les acheter (3). Joseph nous raconte (5) l'événement qui vérifia cette prophétie. Titus, victorieux des Juifs, envoya en Égypte tous les captifs au-dessus de dix-sept ans. Ils y furent vendus pour servir aux plus vils travaux; et leur multitude fut si grande, qu'à peine trouva-t-elle des acheteurs.

Quelle étonnante prophétie dans une telle distance de temps! et lorsqu'on en pénétre l'esprit, combien paraît-elle digne de l'Être suprême qui l'a inspirée! C'est comme si Moïse disait aux Israélites: *On ne vous a rien défendu avec plus de force que de retourner en Égypte. C'est pour vous une terre maudite. Tout commerce même avec elle est un crime pour vous* (4). Un de vos rois se flattera vainement de repousser par le secours de l'Égypte les attaques de Babylone. Cette alliance funeste précipitera sa perte. Ceux de vos descendants (5) qui chercheront un asile en Égypte, contre les avertissements des prophètes, n'y trouveront que la mort. Ne semble-t-il pas que Dieu ait voulu mettre une barrière éternelle entre vous et une terre souillée par une honteuse idolâtrie, où vos pères d'ailleurs ont été si cruellement opprimés. Cependant il viendra un temps où, pour punir vos iniquités montées à leur comble, Dieu vous ramènera malgré vous dans ce même pays qu'il vous

(1) *Comedes fructum uteri tui et carnes filiorum tuorum et filiarum tuarum, quae dederit tibi Dominus tuus, in angustia et visitate quae opprimet te hostis tuus.* Deuter. 28, 55.

(2) *Disperget te Dominus in omnes populos à summitate terrae usque ad terminos ejus.* Deuter. 28, 64.

(3) *Reducet te Dominus classibus in Ægyptum per viam de qua dixit tibi ut eam amplius non videres. Ibi venderis inimicis tuis in servos et ancillas, et non erit qui enat.* Deuter. 28, 68.

(4) *De bello Judaico, lib. 6, cap. 44.*

(5) *Jerem. 37.*

(6) *Jerem. 42, 43, 44.*

(1) Il est à remarquer que pendant les 70 années de la captivité des Juifs dans la Chaldée, la terre de Chanaan demeura en friche, quelque belle et quelque fertile qu'elle fût. Son inaction et sa solitude, prédites par cet oracle, furent respectées par les nations qui avaient le plus grand intérêt à la peupler et à la cultiver.

(2) Deuter. 28, 56.

(3) Deuter. 28, 49, 50, 51, 52.

interdit aujourd'hui. Vous y retournerez, non par le même chemin de terre que vous avez pris quand vous en sortîtes, mais sur des vaisseaux, afin que vous ne puissiez échapper aux gardes qui vous conduiront. Arrivés en Égypte, vous y subirez un esclavage plus dur et plus humiliant que celui dont vous avez été délivrés par mon ministère. Parler ainsi, et ne rien dire qui ne soit justifié par l'événement, n'est-ce pas se déclarer avec évidence l'interprète et l'envoyé de Dieu?

L'auteur du Pentateuque n'a pas seulement prévu l'infidélité des Juifs et la captivité qui en devait être le châtiment. Il a percé plus avant dans la nuit profonde de l'avenir. Il a prédit leur pénitence et leur heureux retour dans l'héritage dont ils devaient être bannis. *Je les enverrai, fait-il (1) dire à Dieu, dans une terre ennemie, où ils demeureront jusqu'à ce que leur cœur incirconcis soit touché de honte et de repentir. Ils prieront alors pour leurs iniquités, et je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, Isaac et Abraham. Je me souviendrai aussi de la terre qu'ils habitaient. Lorsque vous reviendrez, ajoutez-il (2) en son propre nom, au Seigneur votre Dieu, et que vous obtiendrez à ses lois, il vous retirera de l'esclavage, il aura pitié de vous, et vous rassemblera de toutes les nations, parmi lesquelles il vous aura dispersés. Fussiez-vous exilés jusqu'aux pôles du monde, il vous rappellera de votre exil, pour vous introduire de nouveau dans la terre que vos pères ont possédée.*

Les incrédules demanderont peut-être où est l'accomplissement de cette prophétie. Ignorent-ils qu'elle a déjà été vérifiée sous le règne et par les ordres de Cyrus? Ce prince, après avoir été l'exécuteur des vengeances de Dieu contre Babylone, annoncées comme nous le verrons par tant de prophéties, accomplit en faveur des Juifs une autre prédiction qui le regardait (3). Il leur permit de retourner dans leur patrie, et d'y rebâtir le temple du vrai Dieu. Un de ses successeurs étendit la grâce qui leur était accordée (4), en leur permettant de rétablir leur ville et de l'entourer de murailles. Jérusalem sortant de ses ruines vit ses enfants accourus de l'Orient se réunir dans son sein. La Judée fut également repeuplée; et ce dernier point de la prophétie fut alors accompli comme tous les autres.

Si cette prophétie exige un second retour après un second exil, elle n'en fixe pas le temps. La première captivité des Juifs ne devait durer que soixante-dix ans. Des prophéties (5) postérieures à celle de Moïse en avaient marqué le terme. Mais ni Moïse ni les autres prophètes n'ont déclaré combien durerait la seconde captivité. Celui qui en a parlé plus distinctement se contente de dire qu'elle sera (6) longue, et suivie de la conversion des Israélites, non-seule-

(1) Levitic. 26, 41, 42.

(2) Deuter. 30, 1, 2, 5, 4, 5.

(3) 1 Esdr. 1.

(4) 2 Esdr. 2.

(5) Jerem. 25, 11; ibid. 29, 10; Dan. 9, 2.

(6) *Dies multos*, Osée 5, 4.

ment au Seigneur leur Dieu, mais à David leur roi, c'est-à-dire, au Messie. Les Chrétiens instruits par S. Paul (1) n'attendent pas avec moins d'impatience que les Juifs ce second rétablissement, dont la foi au Messie doit être le principe. Mais ils l'attendent en un sens plus noble et plus salutaire aux Juifs que ce peuple même. Ils ne bornent pas le bonheur qui lui est destiné à rentrer en possession de la Palestine, à bâtir une nouvelle ville de Jérusalem, à construire un troisième temple pour y offrir des sacrifices sanglants. Ils espèrent que son aveuglement cessera, qu'il tournera les yeux vers le Messie qu'il a crucifié, qu'il sera incorporé à la véritable Église, et que sa conversion lui procurera des biens plus solides, une grandeur plus réelle, que s'il était comblé dans la terre de Chanaan des mêmes prospérités temporelles dont ses pères ont joui sous les règnes de David et de Salomon.

Ce dernier accomplissement manque encore aux prophéties qui concernent les Juifs. Mais le passé doit nous faire juger de l'avenir. Tant d'événements merveilleux, conformes aux oracles qui les avaient prédits, sont des gages certains de la fidélité des prophéties dont le temps n'est pas encore venu. Les incrédules auraient donc tort de nous demander à voir un accomplissement qu'il faut attendre. Indépendamment de cette attente si légitime et si bien fondée, ils ont vu dans le Pentateuque les principaux traits de l'histoire du peuple juif; et les prédictions de ce livre déjà vérifiées suffisent pour leur conviction.

CHAPITRE II.

Des prédictions temporelles contenues en d'autres livres historiques de l'ancien Testament.

Les prédictions contenues dans les livres de Moïse devaient suffire aux Israélites. Ils étaient avertis des événements inséparables de la conduite qu'ils tiendraient à l'égard de Dieu. S'ils n'adoraient que lui, s'ils étaient fidèles à observer ses lois, on leur annonçait qu'ils seraient puissants, riches, tranquilles, victorieux de leurs ennemis. Mais s'ils servaient des divinités étrangères, s'ils violaient les préceptes qu'ils avaient reçus du vrai Dieu, on leur déclarait que d'affreuses calamités seraient l'infaillible châtiment de cette prévarication. Telles étaient les conditions de l'alliance que Dieu avait contractée avec eux.

Jamaïs rien de pareil ne s'est vu dans aucune autre nation. Il faut être l'arbitre souverain des événements, et le maître absolu de la nature, pour oser promettre à un peuple entier qu'il sera heureux sur la terre toutes les fois qu'il sera docile à ce qu'on lui commande, et pour le menacer d'un malheur inévitable lorsqu'il sera rebelle et prévaricateur. A qui ne s'exposait pas le législateur des Israélites, s'il faisait des promesses si positives sans être assuré de leur exécution? Car enfin l'engagement qu'il prenait ne pouvait être étudé par des explications arbitraires. La destinée

(1) Rom. 9, 25 et seq.

d'une nation dépendait, selon lui, de la manière dont elle accomplirait la loi qu'il lui prescrivait. Qu'il arrivât une seule fois qu'elle fût vaincue par ses ennemis, affligée de la disette ou de quelque autre fléau, pendant qu'elle rendait à Dieu un culte fidèle; ou qu'au contraire, durant son idolâtrie, et malgré tous ses désordres, ses récoltes fussent abondantes, ses villes et ses campagnes peuplées, sa puissance redoutée des nations voisines, il était convaincu de faux, sa loi ainsi que son nom tombait dans le mépris, et les Israélites frustrés des biens qu'ils avaient espérés, préservés des maux qu'il leur avait fait craindre, rentraient dans la liberté qu'il leur avait injustement ravie.

Il n'a tenu qu'à eux de s'assurer s'ils étaient en droit de la reprendre. Comme les autres peuples et plus qu'aucun d'eux, ils ont éprouvé, avant leur dernière dispersion, une alternative de prospérités et d'infortunes. Ont-ils jamais pu se plaindre qu'il manquât quelque chose au bonheur temporel de leur nation, lorsqu'elle était attachée à la loi de Moïse? Ont-ils pu se vanter que les transgressions de cette loi fussent demeurées impunies? Et la condition sensible et palpable de l'alliance où ils étaient entrés, a-t-elle jamais été vaine, soit à leur avantage, soit à leur préjudice. Ici les faits parlent. Qu'on consulte l'histoire des révolutions du peuple israélite, on le verra glorieux et triomphant, autant de fois qu'il a été juste et vertueux. On le trouvera criminel, avant de devenir malheureux.

Voilà sans doute une prophétie aussi admirable qu'elle est singulière. Ce n'est pas un événement unique, des faits détachés, quelques traits de la vie d'un homme qu'on prédit. De telles prédictions seraient néanmoins divines. C'est la suite entière des événements qui devaient arriver à une grande nation, pendant plusieurs siècles. Avec quelle certitude et quelle clarté devait lire dans l'avenir le prophète qui se rendait ainsi garant du bonheur ou du malheur de cette nation!

Il n'examine pas le climat et les autres qualités du pays qu'elle allait conquérir, pour juger si elle y trouvera la force, la santé, et une longue vie; si elle y recueillera avec abondance tous les biens que la terre produit. Il décide sans balancer, que, malgré la douceur et la pureté de l'air, malgré la fertilité naturelle du terroir, des maladies cruelles et contagieuses frapperont les Israélites infidèles; que le froid, le chaud, la faim et la pauvreté, les désoleront; que le ciel sera pour eux d'airain, et la terre de fer; qu'ils n'auront ni des bestiaux pour la culture de leurs champs et pour leurs besoins personnels, ni des enfants pour être leur consolation et leur soutien; qu'au contraire ils seront exempts de tous ces maux, et comblés de toutes sortes de biens, lorsqu'ils observeront la loi divine. Il n'étudie pas leurs usages, leurs inclinations, leurs mœurs, pour conjecturer que le gouvernement monarchique succéderait parmi eux au républicain, qu'ils étendraient d'abord leur puissance par des con-

quêtes; mais qu'enfin leur courage venant à s'amollir, les divisions intestines à s'accroître, tout l'ordre et toute la police de l'état à se confondre, ils succomberont sous le poids de leur propre grandeur. Moïse, supérieur à tous ces raffinements de politique (1), annonce nettement aux Hébreux qu'ils auront un roi, sans leur marquer par quels degrés ils passeront de la liberté à la sujétion. Mais sous quelque forme de gouvernement qu'ils vivent, quelle que soit la valeur et l'habileté de leurs chefs, que leurs armées soient faibles, ou nombreuses et aguerries, il ne voit jamais pour eux qu'un seul moyen de réussir, qui est la crainte et le service du Seigneur: il ne connaît qu'un seul obstacle insurmontable à leur félicité temporelle, qui est l'idolâtrie et la corruption des mœurs. Une prévoyance humaine n'aurait pas inspiré de pareils discours, que toute l'histoire du peuple israélite a exactement vérifiés. Il fallait avoir été admis dans les secrets conseils de celui dont le pouvoir suprême égale la science infinie, et qui peut prédire avec assurance ce qu'il veut faire et ce qu'il est en état d'exécuter.

Encore une fois ces prophéties, dont les Israélites voyaient sans cesse l'accomplissement, devaient leur suffire. Cependant Dieu ne s'en est pas contenté. Il leur a envoyé une suite de prophètes qui leur annonçaient en détail les grands événements qui devaient arriver aux rois et à la nation. Depuis Samuel jusqu'à Malachie, c'est-à-dire, depuis l'établissement de la royauté jusque peu après le retour des Juifs dans la Terre promise, il ne s'est rien passé de remarquable dans Israël, qui n'ait été prédit. Il semble que Dieu eût choisi le temps où l'autorité royale inspirait plus de respect et de terreur, pour susciter des hommes qui, par la hardiesse de leurs prédictions menaçantes, faisaient trembler les rois mêmes sur leurs trônes.

Ainsi Samuel apprit (2) à Saül que le royaume lui serait enlevé, et que son successeur était déjà choisi. Amos Nathan assura (3) à David que l'enfant né de son commerce adultère avec Bethsabee mourrait; et Gad, un autre prophète (4), fit connaître à ce même prince le fléau dont Dieu punirait son orgueil. Ainsi Salomon (5) fut-il averti que ses idolâtries et ses coupables amours seraient punies par le démembrement du royaume, et que sa postérité ne régnerait que sur la tribu de Juda. Tous les rois de Jérusalem ont eu de même des censeurs intrépides de leurs dérèglements, qui les instruisaient par avance des malheurs qu'ils devaient éprouver. Dieu ne laissait pas ignorer aux rois d'Israël, qu'on appelle idolâtres et schismatiques, le sort qui les attendait. Le même prophète Ahias, qui avait (6) prédit à Jéroboam son élévation future, lui annonça (7) la mort prochaine d'un de ses enfants, et

(1) Deuter. 17, 14, et seq.

(2) 1 Reg. 15, 14.

(3) 2 Reg. 12, 14.

(4) Ibid. 24, 13.

(5) 5 Reg. 11, 14, 12, 15.

(6) 5 Reg. 11, 31.

(7) Ibid. 14, 10.

la destruction entière de toute sa famille. Jéhu fit (1) la même prédiction à Baasa, l'ennemi de la race de Jéroboam, et l'imitateur de ses crimes.

Mais, lorsque l'idolâtrie et tous les désordres furent montés à leur comble dans le royaume d'Israël, sous le règne de l'impie Achab et de ses enfants, Dieu suscita les deux plus grands prophètes qui eussent encore paru dans son peuple, Elie et Elisée. Leurs prophéties sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rapporter, et leur détail nous mènerait trop loin. Telle était la bonté de Dieu envers une nation ingrate et perfide, qu'il ne cessait de la rappeler à lui par d'éclatantes leçons. Il ne voulait pas qu'elle pût douter de son attention sur elle : et comme s'il eût craint qu'elle n'oubliait les assurances générales que Moïse lui avait données, il avait soin de la prévenir à chaque occasion de la récompense destinée à sa fidélité, et du supplice que ses péchés lui devaient attirer.

Pour convaincre les incrédules par ces prophéties, il faut leur prouver qu'elles sont antérieures aux événements prédits. Peuvent-ils en douter, s'ils font quelque réflexion sur l'authenticité des monuments d'où ces prophéties sont tirées ? Ce sont les quatre livres des Rois, et les deux des Paralipomènes. Je me sers des noms consacrés par l'usage de l'Eglise catholique ; et je n'ai pas besoin d'avertir que ces livres ont d'autres titres parmi les Juifs. Ce peuple les a toujours regardés comme des registres exacts et des mémoires véritables de l'histoire de ses ancêtres, depuis qu'ils ont commencé à être gouvernés par des rois, jusqu'à la captivité de Babylone. Qu'on ne dise pas que les Egyptiens avaient du temps d'Hérodote des histoires fabuleuses de leurs aïeux : que d'autres nations en ont eu de même, et que les Chinois en ont encore dont la fidélité n'est pas plus certaine. Il y a des différences essentielles entre ces histoires et celle que nous citons.

1° Elle a une date précise et incontestable. Il n'est pas possible d'en reculer la composition, ni même la publication au-dessous des temps d'Esdras. Personne n'ignore que c'est alors que fut dressé le fameux canon des Juifs, c'est-à-dire, le recueil des livres qu'ils respectaient comme divins. Il en contenait vingt-deux. Ceux dont nous parlons y étaient compris. Le refus qu'ils ont fait depuis de donner place dans ce recueil aux livres composés ou publiés dans des temps plus récents, prouve que tous ceux qu'on y voit aujourd'hui existaient dès lors, et leur étaient connus. Ce fait, attesté par la tradition des Juifs et des Chrétiens, est si constant, qu'il a donné lieu à quelques incrédules d'attribuer à Esdras la supposition des livres renfermés dans le Canon des Juifs.

Or, sur cette date évidente, je remarque d'abord que, depuis la captivité de Babylone et le temps d'Esdras, en remontant jusqu'à celui de Samuel, il n'y a aucun vide dans toute l'histoire du peuple Israélite, telle que la décrivent les livres des Rois et ceux des

(1) 5 Reg. 16, 5.

Paralipomènes. On y voit, à commencer par David, et à finir par Sédécias, ou, si l'on veut, par Joachin, qui lui survécut, la filiation suivie et la succession non interrompue de tous les princes qui ont régné sur les Juifs, leur âge quand ils parvinrent à la couronne, le genre de leur mort, le temps et les principaux événements de leurs règnes. Ce qui reste depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'arrivée d'Esdras à Jérusalem, et même jusqu'à l'entier rétablissement de cette ville par Néhémie, est rempli avec la même continuité dans les livres saints. C'est déjà un préjugé pour la vérité d'une histoire, que de n'y point trouver des lacunes, qui supposent que l'historien, instruit de ce qui l'a immédiatement précédé, n'a eu d'autres secours pour des temps plus reculés que des traditions populaires, ou des mémoires tronqués et peu corrects.

Je remarque ensuite sur la même date, que l'espace d'environ six cents ans, qui est entre le sacre de Saül par Sammel, et le temps d'Esdras n'est pas assez long, pour soupçonner que ce dernier ait débité des fables aux Juifs, à la faveur d'une antiquité inconnue. Le souvenir des faits racontés dans les livres des Rois et dans les Paralipomènes devait être d'autant moins effacé parmi les Juifs, lorsqu'Esdras écrivit, qu'ils étaient plus singuliers par eux-mêmes et plus intéressants pour toute la nation. Combien d'histoires profanes anciennes et modernes remontent à des temps plus éloignés ? Qui doute, par exemple, que Tite-Live, dont l'histoire embrasse un plus long espace, n'ait exposé fidèlement aux Romains les principales actions de leurs ancêtres ? Qui accusera sérieusement d'impudence les historiens français, sous prétexte que, depuis Clovis jusqu'à nos jours, il y a un intervalle de plus de douze cents ans ? On sait d'ailleurs que la coutume des peuples d'Orient était de transcrire dans les archives publiques les plus remarquables événements, à mesure qu'ils arrivaient : et l'on verra dans un moment la preuve certaine que cette coutume s'observait parmi les Hébreux.

Il résulte de tout cela, que si l'on ne veut pas convenir, avec d'habiles interprètes de l'Écriture, que les livres des Rois et des Paralipomènes ont eu des auteurs contemporains, si l'on veut absolument les attribuer à Esdras, il faut dire qu'il les a composés sur des mémoires fidèles qui avaient passé jusqu'à lui, et jusqu'aux Juifs de son temps : en sorte qu'il ne leur a rien appris de nouveau ; et qu'il n'a fait autre chose qu'abrégé, mettre en ordre, et réduire en corps d'histoire ces registres détachés et plus étendus, où ils lisaient auparavant ce qui était arrivé à leurs pères. En effet, rien de plus commun, dans les Paralipomènes, que de renvoyer à d'autres ouvrages où ce que l'on raconte se trouvait dans un plus grand détail. Tantôt on cite (1) le livre de Sammel, celui de Nathan, et le volume de Gad, où les premières et les dernières actions de David sont rapportées. Tantôt ce sont (2) les dis-

(1) 1 Paralip. 29, 29.

(2) 2 Paralip. 9, 29.

cours de Nathan, les livres d'Ahias, et la vision d'Addo contre Jéroboam, où l'on voit toute l'histoire de Salomon. L'auteur des Paralipomènes, en parlant des rois de Juda successeurs de ces deux princes, appuie souvent sa narration du témoignage d'autres prophètes contemporains qui avaient écrit les mêmes choses. Mais l'auteur des quatre livres des Rois allègue constamment pour ceux qui ont régné sur les dix tribus séparées, le *Journal historique des rois d'Israël* ; et, pour ceux qui ont régné à Jérusalem, le *Journal historique des rois de Juda*. Voilà ces registres publics, dont nous parlons tout à l'heure, où les événements les plus importants étaient consignés comme dans un dépôt inviolable. Voilà les sources où a puisé l'historien que nous opposons aux incrédules.

Les Juifs et les Chrétiens croient unanimement que dans le travail de sa rédaction, il a été conduit par une lumière divine, qui l'a préservé des erreurs légères, dont les histoires même les plus exactes ne sont pas exemptes. Mais, dans la dispute présente avec les incrédules, nous n'avons pas besoin de cette inspiration. Il nous suffit actuellement qu'ils reconnaissent dans les histoires, qui contiennent des prophéties, les traits d'une fidélité ordinaire. J'évite si soigneusement tout ce qui peut souffrir avec eux quelque difficulté, que je me suis fixé volontairement à la date certaine et incontestable d'Esdras qui n'a cependant plus de vraisemblance qu'à l'égard des Paralipomènes, le livre des Rois paraissant avoir une date plus ancienne. Celle dont nous nous contentons, et que les incrédules ne peuvent révoquer en doute, assure à ces livres historiques une certitude, qui ne permet pas de les confondre avec des histoires fabuleuses. Premier caractère qui les distingue.

2° Quel eût pu être le motif de la supposition du livre des Rois et des Paralipomènes ? Les fables adoptées par quelques nations, n'ont été inventées que pour leur faire honneur. Les Juifs ont-ils pu se figurer que les histoires, dont il s'agit, fussent des monuments glorieux pour leur nation ? On y voit à la vérité un soin particulier de la Providence sur elle ; mais en même temps une ingratitude, une révolte, une opiniâtreté continuelle et indomptable de sa part. On y voit quelques rois belliqueux, sages, heureux dans leurs entreprises ; mais un nombre beaucoup plus grand de princes souillés par l'idolâtrie, par des rapines, par des cruautés, par des crimes de toute espèce. On y voit un bonheur de quelques années, pour le royaume entier d'Israël, sous David et sous Salomon ; une prospérité encore plus courte et plus mêlée, pour le seul royaume de Juda, sous Josaphat et sous Ezéchias ; quelques victoires sur les peuples étrangers, toujours remportées par une protection visible du Ciel, sans qu'on puisse les attribuer à la bravoure des troupes, ni à la capacité des généraux. Tout le reste de cette histoire est rempli par les plus funestes événements, par des guerres civiles, par des batailles perdues, par des villes prises et saccagées, par des campagnes dévas-

tées, par des servitudes humiliantes imposées aux rois d'Israël et de Juda. Et la catastrophe de cette sanglante tragédie est la ruine de ce temple superbe si cher aux Juifs, la destruction de Jérusalem leur capitale, la déportation et la captivité des deux branches de la nation dans une terre étrangère. Y a-t-il là de quoi flatter l'amour-propre et la vanité des Hébreux ? L'auteur de la prétendue supposition a-t-il bien entendu les intérêts de ses compatriotes ? Et s'il s'est trouvé dans cette nation un imposteur assez malfaisable, pour croire l'honneur par ce roman injurieux, comment n'a-t-elle pas réclamé ? Comment s'est-elle laissée persuader que des aventures imaginaires se conservaient au milieu d'elle par une tradition constante et uniforme ? Comment a-t-elle cru et publié que ses aïeux étaient les plus grossiers et les plus criminels de tous les hommes ? que plusieurs de leurs rois étaient des tyrans aussi méprisables qu'odieux ? qu'enfin le Seigneur, lassé des abominations qu'ils commettaient dans la Terre-Sainte, les avait punis par l'exil et par l'esclavage ? Ce n'est pas ainsi que les Egyptiens traitaient la mémoire de leurs ancêtres. Aucune nation n'a jamais pensé à se relever elle-même par de semblables contes, et les livres historiques des Juifs diffèrent essentiellement par ce second caractère des annales fabuleuses.

Dès qu'il est prouvé que les livres des Rois forment une histoire exacte et fidèle, il n'est plus douteux que les prophéties qu'elles contiennent, n'aient précédé les événements prédits. Ce n'étaient pas des Prophéties faites dans l'obscurité, qu'on a pu supposer après l'événement, et qu'un historien même véridique peut adopter sur la foi d'une multitude séduite.

Les prophètes allaient trouver les rois au milieu de leur cour, leur parlaient à la tête de leurs armées, s'expliquaient devant de nombreuses assemblées, écrivaient des lettres circulaires, figuraient par des actions sensibles, et qui duraient long-temps, les événements qu'ils prédisaient. Elie (1) avertit publiquement Achab que pendant plusieurs années le ciel serait fermé, et qu'il ne tomberait ni rosée ni pluie. Tout Israël sut cette prédiction. Les royaumes même voisins en furent instruits par les perquisitions (2) que fit faire Achab, pour découvrir la retraite d'Elie. La sécheresse dura trois ans et demi. Il avait également prédit que sa parole seule ouvrirait le ciel et attirerait la pluie. Il (3) accomplice cette seconde partie de sa prédiction en présence d'Achab et d'un peuple immense qu'il avait convoqué sur le Mont-Carmel. Que dirai-je de la prédiction que le même prophète fit à Achab devant toute sa cour (4), dans la vigne de Naboth qu'il venait d'usurper ? Il lui annonça que les chiens lécherait son sang dans le même lieu, où ils avaient léché celui du malheureux Naboth, que sa postérité jusqu'aux derniers restes serait anéantie, et

(1) 5 Reg. 17, 1.

(2) 5 Reg. 18, 40.

(3) Ibid. 45.

(4) 5 Reg. 21, 19, 20, 21, 22, 23.

que le cadavre de Jéabel, son épouse, serait dévoré par les chiens dans le champ de Jezrahel. La prophétie fut accomplie dans tous ses points; et Jésus qui en avait été témoin, lorsqu'il n'était encore qu'officier d'Achab, en (1) reconnut l'accomplissement, quand il devint l'instrument des vengeances divines exercées sur la race d'Achab et sur Jéabel.

Les prophéties d'Elisée, pour ne point parler ici de tant d'autres, n'étaient pas d'une moindre notoriété. Et s'il nous était permis d'anticiper ce que nous avons à dire sur les prophètes qui ont écrit eux-mêmes leurs prédictions, qu'y avait-il de plus éclatant, que la nudité du prophète Isai, cet homme du sang royal et si connu dans Jérusalem, qui marcha dépouillé de ses vêtements au milieu de cette ville (2) pour faire connaître, comme il l'expliqua tout de suite (ce que Dieu lui avait révélé), que dans trois ans le roi des Assyriens emmènerait d'Égypte et d'Éthiopie une foule de captifs qu'il traînerait ainsi nus et dépouillés? Quoi de plus capable de réveiller l'attention publique, que les chaînes que Jérémie portait (3) à son cou à la face du peuple Juif, pour représenter celles dont ce peuple serait chargé par les Chaldéens, ses vainqueurs? Quoi de plus remarquable que les chaînes dont il fit (4) présent aux ambassadeurs envoyés par les rois voisins, pour féliciter Sédécias, roi de Juda, sur son avènement à la couronne? Il les exhorta d'envoyer ces chaînes à leurs maîtres, en leur déclarant de sa part, que leurs états seraient conquis par Nabuchodonosor, roi de Babylone, et demeureraient asservis à lui, à son fils, et à son petit-fils. Quelle dut être la surprise de tous ces princes, qui croyaient leur puissance si bien affermie! Avec quelle indignation et quel mépris recurent-ils cet étrange présent d'un prêtre juif qui se donnait pour prophète! La prophétie n'en fut pas moins vérifiée. Nabuchodonosor les subjuga tous; et leur assujettissement à l'empire de Babylone dura jusqu'à Balthasar le dernier de ses rois, et petit-fils de Nabuchodonosor.

Les prophéties d'Ézéchiel étaient annoncées par des signes encore plus frappants. Tantôt il lui était ordonné (5) de graver sur une brique le plan de Jérusalem et le dessin de son siège, et d'ajouter à cette représentation (6) des marques extérieures de l'insupportable colère de Dieu contre cette ville. Tantôt Dieu lui commandait de demeurer couché sur le côté gauche durant 390 jours, et ensuite sur le côté droit pendant 40 jours; de se nourrir dans une situation si pénible, et pendant ce long espace, d'un pain souillé et distribué avec mesure; et de n'avoir d'autre breuvage que de l'eau en petite quantité (7). Sans exami-

(1) 4 Reg. 9, 25, 26.

(2) Isai. 20.

(3) Jérém. 27.

(4) Ibid.

(5) Ezech. 4, 1, 2, 5.

(6) Vous prendrez une plaque de fer, et vous la mettez comme un mur de fer entre vous et la ville. Ezech. 4, 5.

(7) Ibid. 4 et seq.

ner avec les interprètes les différentes significations qu'on peut donner à ce nombre mystérieux de jours, il est certain du moins que l'état du prophète désignait la disette de pain et d'eau à laquelle les Israélites seraient réduits, et la nécessité où ils se verraient d'apaiser une faim dévorante (1) par les plus impurs aliments. D'autres fois le prophète devait en plein jour, et en présence de tout le peuple, faire emballer précipitamment ses effets, percer aux yeux des mêmes témoins la muraille de sa maison, sortir sur le soir par cette brèche, et se faire emporter, le visage couvert d'un voile, par des hommes qui le chargeaient sur leurs épaules (2). Le peuple assemblé autour d'Ézéchiel et de sa maison ne comprit rien à une action si extraordinaire. Mais le prophète lui dit clairement que c'était ainsi que Sédécias, roi de Jérusalem, au moment que la ville serait prise, s'échapperait de son palais par la brèche d'une muraille, que ses gens l'emporteraient la nuit sur leurs épaules, et lui mettraient un bandeau sur les yeux, pour qu'il ne fût pas effrayé du précipice où on le ferait descendre. Plus ces signes étaient surprenants par leur singularité, quelquefois même par leur durée, plus ils constataient, devant le peuple nombreux qui les voyait, l'existence de la prophétie: moins ils laissaient lieu de soupçonner après l'événement qu'elle eût été controuvée, pour faire honneur au prophète d'une fausse et chimérique inspiration.

J'avoue qu'en matière de prédictions on ne peut exiger avec trop de rigueur la preuve qu'elles ont précédé les événements. Car tout le merveilleux de la prophétie consistant à prédire ce qui n'est pas encore arrivé, et ce qui peut ne pas être, la merveille disparaît, si l'on n'est pas bien assuré que la prophétie a été faite avant l'événement. Ainsi lorsqu'on soutiendra qu'un événement a été prédit, et qu'on n'en apportera d'autre preuve qu'une prophétie publiée après coup et sortie subitement des ténèbres où elle avait été ensevelie jusqu'alors, les esprits solides se défieront d'une telle prophétie, et demanderont au moins qu'on supplée à son obscurité précédente, par des témoignages incontestables de sa vérité. Il n'en est pas ainsi des prédictions que nous avons alléguées. Elles étaient connues avant leur accomplissement. Les rois, les grands, la nation qui en étaient prévenus, attendaient avec impatience ce qui leur arriverait. Il était également impossible de leur persuader, et qu'on leur avait prédit autre chose que ce qui leur était arrivé, et qu'il leur arrivait autre chose que ce qui leur avait été prédit.

Achab et Josaphat (3) assis sur leur trône, environnés de toute leur cour dans un lieu où tout le peuple de Samarie était rassemblé, interrogent le Seigneur sur le succès de leurs armes contre les Syriens. Quatre cents faux prophètes ne leur annoncent que des

(1) Sic comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes ad quos ejection eos. Ibid. 15.

(2) Ezech. 12, 3 et seq.

(3) 5 Reg. 22.

victoires. Le seul Michée assure que l'armée d'Israël destituée de son chef, se dispersera sur les montagnes, comme un troupeau qui n'a pas de pasteur. Voilà bien des témoins de sa prophétie, intéressés à la trouver fausse. Il est outrageusement maltraité par un des prophètes flatteurs. Achab indigné le fait enfermer dans une prison, pour le punir de mort, au retour de la campagne qu'il va commencer. Qui put ignorer alors dans tout Israël et dans tout Juda une prophétie si éclatante? Mais qui put douter qu'elle ne fût divine, lorsqu'on vit Achab, malgré toutes les précautions qu'il avait prises pour se déguiser, frappé dans le combat d'une blessure dont il mourut le même soir, et son armée dispersée, sans que les Syriens, profitant de leur avantage, la poursuivissent, comme si tout était fini par l'accomplissement de la prophétie?

Le roi de Juda, le roi d'Israël, et le roi d'Idumée se rendent (1) chez Elisée, qui n'a d'autre titre pour abaisser ainsi devant lui trois têtes royales, que d'avoir été le serviteur d'Élie. Ils le conjurent de consulter Dieu sur la disette d'eau qui met leurs armées réunies en danger de périr. Elisée leur déclare que ce n'est ni le vent, ni la pluie, qui leur procurera le soulagement qu'ils désirent; mais que s'ils creusent des fossés dans le lit desséché d'un torrent, ces fossés seront tout-à-coup inondés d'une eau qui les désaltérera, eux, leurs troupes, et les bêtes qui les suivent. Il ajoute que ce prodige sera suivi d'une victoire complète sur les Moabites, leurs ennemis. Ainsi les prophètes savaient également prédire des prospérités et des malheurs. Comme ils prédisaient les uns sans emportement, ils annonçaient les autres sans flatterie. La réponse que fit d'abord Elisée (2) au roi d'Israël, fils de l'impie Achab, prouve assez qu'il n'avait pas dessin de lui plaire. Mais de quelque nature que fussent leurs prophéties, elles portaient toujours avant leur accomplissement un caractère d'évidence et de notoriété qui écarte tout soupçon de mensonge; et l'authenticité démontrée des livres historiques qui contiennent ces prophéties, entraîne nécessairement la démonstration de leur divinité.

Je ne puis me dispenser, avant de finir le chapitre des livres historiques, de remarquer dans ces livres deux prophéties d'autant plus convaincantes pour les incrédules, qu'il y eut un fort long intervalle entre la prédiction et l'événement.

La première est l'imprécation que prononce Josué, après avoir brûlé la ville de Jéricho (3). *Maudit soit devant le Seigneur, s'écria-t-il, quiconque la rebâtitra. Qu'il perde l'ainé de ses enfants, lorsqu'il en jettera les fondements; et le dernier, lorsqu'il y fera mettre les portes.* Cinq cents ans après cette imprécation, l'événement prouva qu'elle était prophétique. Sous le règne d'Achab, un Israélite citoyen de Béthel, ignorant

(1) 4 Reg. 5.

(2) Quid mihi et tibi est? vade ad prophetas patri tui et matris tue. 4 Reg. 5, 15.

(3) Jos. 6, 26.

ou méprisant cet oracle (1), entreprit de rebâtit Jéricho. Abiram l'aîné de ses enfants mourut à la première pierre, et Ségub le dernier de tous au moment que les portes furent posées.

M. Huet conjecture (2) que cette malédiction de Josué a servi de modèle à ces conquérants des temps anciens, qui maudissaient, suivant le témoignage de Strabon, ceux qui oseraient rebâtit les villes qu'ils avaient démolies. Le savant prêtre conclut de cet usage l'antiquité du livre de Josué. Mais quelque force qu'on veuille donner à cette preuve, il est certain que si dans le paganisme on a connu Josué, et qu'on ait voulu l'imiter, il n'a pas dépendu de ses imitateurs de réaliser comme lui leurs imprécations. Il fallait être prophète, pour annoncer avec tant de précision le châtiement qui serait exercé sur celui qui violerait sa défense; et l'antiquité de cet oracle s'établit assez d'elle-même, indépendamment d'une coutume observée avant le siège de Troie. Josué n'est pas moins l'auteur du livre qui porte son nom, que Moïse du Pentateuque. Ces deux vérités sont fondées sur les mêmes motifs; les difficultés semblables, qu'on oppose à l'une et à l'autre, sont résolues de la même manière. Il est du moins indubitable que le livre de Josué, cité dans les livres des Rois, existait avant eux. Ainsi, soit que ce dernier ouvrage ait été composé par des auteurs contemporains aux événements qu'il raconte, soit qu'il ait été rédigé sur des mémoires des mêmes temps (l'alternative est inévitable, nous l'avons prouvé plus haut), la prophétie de Josué, vérifiée dans toutes ses circonstances, était publique avant son accomplissement.

La seconde prophétie est celle qui fut faite à Jéroboam devant l'autel, qu'il avait érigé à Béthel, et en présence de tous les Israélites assemblés pour la solennité qu'il avait indiquée (3). *Autel, autel, s'écria un homme de Dieu, voici ce que dit le Seigneur: Il naîtra de la race de David un prince nommé Josias, qui égorgera sur toi les prêtres qui t'ont consacré, et brûlera sur toi des os d'hommes.* Tout est admirable dans cette prophétie. L'événement qu'elle prédit ne devait arriver et n'arriva effectivement qu'après plus de trois cent cinquante ans. Le prince, successeur de David et destructeur de l'autel idolâtre de Béthel, est appelé par son propre nom. Dans le temps que Jéroboam vint de fonder un nouveau royaume, et de réduire la maison de David aux deux tribus de Juda et de Benjamin, on lui annonce que cette maison exercera sa puissance dans les villes qu'il lui a enlevées, et jusque dans le siège du culte schismatique, qu'il a opposé au culte du vrai Dieu. On lui marque les différentes espèces d'ignominies, dont son ouvrage sera couvert. Les prêtres immolés sur cet autel, dont ils feront le service: des os d'hommes brûlés sur ce même autel, ce qui était, parmi les Hébreux, le comble de la souillure et de la profanation. Plus cette

(1) 5 Reg. 16, 54.

(2) Demonst. Evang. Prop. 4, de lib. Josue.

(3) 5 Reg. 13, 1, 2.

prophétie dut irriter Jéroboam dans une assemblée si nombreuse et dans les fonctions de sa nouvelle liturgie, plus le bruit d'une démarche si hardie dut se répandre de tous côtés. Il s'accrut encore par la fin tragique du prophète (1), qu'un lion mit à mort pour avoir désobéi à l'ordre exprès qu'il avait reçu du ciel ; et, afin que le souvenir de cette prophétie se perpétuât jusqu'au moment de son exécution, Dieu voulut que, sur le tombeau de ce prophète et de celui qui l'avait séduit, il fût élevé un monument que Josias aperçut (2) après qu'il eut accompli, sans le savoir, toutes les circonstances de la prédiction. L'incrédulité peut-elle découvrir ici quelque ombre d'imposture ou quelque trace de supposition ?

Combien a-t-il fallu préparer de loin et rassembler d'événements, pour que cette prédiction fut accomplie dans tous ses points ! La famille de David a dû conserver la couronne jusqu'au temps de son accomplissement. Il a dû naître de cette race ; dans un certain temps, un prince appelé Josias, préférablement à tout autre nom qu'on aurait pu lui donner. Cet enfant, monté sur le trône à l'âge de huit ans, après la mort de son père Amon, a dû parvenir à un âge assez avancé, pour exercer par lui-même le pouvoir que donne la royauté. Il a fallu que, loin d'imiter l'exemple de son prédécesseur, dont il chérissait d'ailleurs la mémoire et dont il avait vengé la mort, il n'ait employé son autorité qu'à rétablir le culte du Seigneur, et à purger la Terre-Sainte des moindres vestiges de l'idolâtrie. Toutes ces circonstances étaient libres dans l'ordre moral, ou incertaines dans l'ordre naturel. Qu'une seule d'elles manquât ou fût déplacée, la prédiction était démentie par l'événement. Mais que peut-on conclure de son exécution si précise et si littérale, sinon qu'elle a été inspirée par le souverain Être, qui joint à la certitude infallible de sa prescience un empire absolu sur les créatures ?

Cette réflexion peut s'appliquer avec plus ou moins d'étendue aux prophéties que nous avons déjà rapportées. Elle convient également à celles que nous rapporterons dans la suite. Nous ne la répéterons plus ; et nous prions une fois pour toutes nos lecteurs de la graver profondément dans leurs esprits.

CHAPITRE III.

Ideé générale des prédictions contenues dans les livres prophétiques de l'Ancien Testament.

Il n'avait paru jusqu'au temps d'Osias, roi de Jérusalem, que des prophètes prononçant de vive voix leurs oracles. Alors Dieu voulut que ceux à qui il révélait les secrets de l'avenir écrivissent leurs prédictions. Ces prophètes sont au nombre de seize. Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel, qui occupent les quatre premières places, sont appelés grands prophètes, à cause de la longueur et de l'étendue de leurs

(1) 5 Reg. 15, 24.
(2) 4 Reg. 23, 17

écrits. Les douze suivants, dont les prophéties sont plus courtes, sont nommés petits prophètes.

Outre les instructions salutaires dont ces livres prophétiques sont remplis, première raison pour laquelle Dieu a voulu qu'ils fussent composés et qu'ils passassent jusqu'à nous, on y trouve encore un avantage pour la conviction de l'incrédulité : c'est qu'il paraît avec plus d'évidence que les prophéties antérieures aux événements ont été conservées sans altération. Elles portent toutes le nom de leurs auteurs, et c'est par-là qu'elles commencent, à l'exception de celles de Daniel, qui ne tarde pas à se nommer dans la suite de son ouvrage. La plupart ajoutent à cette marque d'authenticité la date de leur composition, soit en indiquant les règnes sous lesquels leurs auteurs ont vécu et prophétisé, soit en racontant des événements contemporains, dont la date est d'ailleurs connue.

Isaïe annonce au commencement de sa prophétie, qu'elle a été faite dans les temps d'Osias, de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda. On voit ensuite (1) l'époque d'une de ses prédictions : c'est l'année où mourut Osias. Il en fait une autre à Achaz (2), roi de Juda, lorsque Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israël, vinrent investir Jérusalem et ne purent s'en rendre maîtres. Il cite encore l'année (5) où Tharthan, l'un des généraux de Sargon, roi des Assyriens, entra dans la ville d'Azot et s'en empara : c'est l'époque d'une de ses prédictions. Mais c'est surtout sous le règne d'Ezéchias qu'il a prophétisé avec plus d'éclat, et il semble être l'historien de la vie de ce prince dans (4) quatre chapitres de sa prophétie.

Jérémie décrit encore avec plus de soin les faits historiques arrivés de son temps. Il déclare d'abord qu'il a commencé l'exercice de son ministère la treizième année du règne de Josias (5), et qu'il l'a continué jusqu'à la onzième et dernière année de Sédécias, lorsque Jérusalem fut prise et ses habitants transplantés. L'ordre chronologique n'est pas toujours exactement gardé entre les chapitres de sa prophétie, qui ont sans doute été déplacés. Mais ce dérangement n'empêche pas qu'on ne trouve dans Jérémie tout ce qui s'est passé de plus important à Jérusalem, depuis la mort de Josias jusqu'à ce que cette ville succomba sous les armes des Chaldéens. Il (6) termine sa narration par ce que firent dans la Palestine les Juifs qu'on y avait laissés, et qui l'emmenèrent avec eux en Égypte, où ils ne méprisèrent pas moins ses sages conseils que dans leur propre pays.

Ezéchiel et Daniel ont écrit leurs prophéties dans la Chaldée, où ils avaient été transportés au premier enlèvement que fit Nabuchodonosor d'une partie des Juifs, sous le règne de Joachim, petit-fils de Josias.

(1) Isaï. 6, 1.
(2) Ibid. 7, 1.
(3) Ibid. 20, 1.
(4) Ibid. 56, 37, 58, 59.
(5) Jerem. 1, 2, 3.
(6) Jerem. 44.

Ezéchiel date le (1) commencement de sa prophétie de la cinquième année de cette transmigration. Il rapporte ce que faisaient ses compatriotes captifs avec lui dans Babylone, et les crimes qui se commettaient dans le même temps à Jérusalem, dont il ne cessait de prédire la ruine. Daniel est de tous les prophètes le plus précis dans ses époques, comme il est le plus clair et le plus circonstancié dans ses prophéties. Il ne cite que des événements connus dans tout l'empire des Chaldéens et des Mèdes, et dans la cour des princes qui régnaient à Babylone : c'est son élévation aux premiers emplois et aux premiers honneurs (2) de l'empire, sous Nabuchodonosor, Balbazar, et Darius le Mède, nommé Cyaxare par les historiens profanes ; ce sont les édits (5) de ces princes en faveur de Daniel, de ses trois compagnons, et du culte du vrai Dieu. Il vécut et prophétisa jusqu'au temps que Cyrus, ayant succédé à Cyaxare, son oncle, régna seul dans tout l'Orient ; et l'une de ses prédictions est datée de la (4) troisième année du règne de ce conquérant.

En général, quoiqu'il y ait eu quelques prophètes, qui, contents d'exprimer leurs noms à la tête de leurs prophéties, n'en ont pas marqué le temps avec la même précision, on sait, à n'en pouvoir douter, que ceux-là mêmes ont écrit avant la captivité de Babylone. Aggée, Zacharie, Malachie, les derniers de tous, n'ont prophétisé que depuis le retour des Juifs dans la Terre-Sainte. Ils font assez connaître, les deux premiers par le titre de leurs prophéties, le troisième par la suite du discours, le temps où elles ont été composées. Pour ne pas laisser aux incrédules le moindre sujet de contestation, je leur promets de n'employer que les oracles dont la date est si manifeste, qu'ils ne pourront eux-mêmes disconvenir qu'ils n'aient précédé les événements prédits.

Daniel est le seul sur lequel les ennemis du christianisme aient formé autrefois cette difficulté. L'évidence de ses prophéties lui attira de leur part cette accusation dépourvue de toute vraisemblance. Il leur paraissait, dit saint Jérôme (3), avoir plutôt raconté des choses passées, que prédit des événements futurs. C'est ce qui détermina Porphyre à nier que les prophéties attribuées à Daniel fussent véritablement son ouvrage. Un Juif zélé pour sa nation les avait composées, selon lui, vers le temps des Machabées. Il leur eût donné sans doute une origine plus récente, s'il l'avait pu. L'intérêt même de sa cause le demandait ainsi. Car enfin il ne gagnait rien à la date qu'il imaginait. Nous verrons qu'il reste dans le livre de Daniel, malgré tous les efforts de Porphyre, des prophéties dont l'accomplissement est postérieur au temps des Machabées.

(1) Ezech. 1, 2.
(2) Dan. 2, 48 ; 5, 29 ; 6, 2.
(3) Ibid. 5, 96 ; 4, 6 ; 25, 26 ; 14, 4.
(4) Ibid. 10, 4.
(5) Tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus videretur, non futura dixisse, sed narrasse preterita. S. Hieron. proamio in Dan.

Mais on pourrait demander à Porphyre et à tous ceux qui voudront renouveler contre les livres de Daniel la même accusation, quelle preuve ils sont en état d'en donner. Suffit-il, pour dépouiller un ouvrage de la possession d'authenticité où il s'est toujours maintenu, d'y trouver des prophéties si évidentes, qu'on ne peut en éluder la force qu'en avançant qu'elles ont été faites après coup ? Cette évidence peut bien prouver l'intérêt qu'ont les incrédules à rejeter ces prophéties ; mais elle ne prouve rien de plus ; et si un témoin intéressé veut être écouté sur sa seule parole, on est en droit de lui opposer avec plus de fondement le témoignage de Joséphe, historien juif, qui raconte (1) qu'Alexandre lut, en passant à Jérusalem, les prophéties de Daniel, qui annonçaient ses victoires sur les Perses.

Joséphe, en parlant ainsi, supposait que les prophéties de Daniel existaient au moins dans le temps d'Alexandre. Mais il les croyait lui-même plus anciennes, comme il le dit (2) ailleurs, et il ne doutait pas, avec toute la nation, que Daniel n'en fût le véritable auteur. Cette tradition, dont on ne voit pas le commencement, est la plus forte preuve de l'authenticité d'un ouvrage. Car on ne peut mieux s'assurer du nom d'un auteur, ni du temps où il a vécu, que par le consentement unanime de la nation dépositaire de ses écrits.

Les Juifs avaient d'autant plus de raison d'attribuer à Daniel ses prophéties, qu'ils les voyaient sous son nom dans leur Canon, dont ils savaient qu'Esdras était l'auteur. Ils n'y trouvaient pas, à la vérité, du moins dans les derniers temps, quelques endroits de ces prophéties, le Cantique des trois jeunes hommes dans la fournaise, l'Histoire de Susanne, celle de l'Idole de Bel, et du Dragon. C'est par ce motif qu'ils n'admettent pas comme canoniques ces morceaux que nous n'avons plus aujourd'hui qu'en grec ; et les protestants ont suivi leur exemple. Cette controverse est étrangère aux incrédules ; puisqu'il n'y a aucune prédiction dans tout ce que les Juifs et les protestants rejettent du livre de Daniel. Elle présente au contraire un nouveau titre pour l'authenticité de ce livre. Il est possible que le texte original ait souffert quelque altération ; et sans examiner ici de quelle manière elle est arrivée, les anciennes versions grecques font foi, que ces endroits contestés appartiennent au livre de Daniel. Mais si le livre entier n'avait pas été inséré dans le Canon des Juifs, lorsqu'il fut dressé par Esdras, il n'est pas possible qu'ils l'eussent reçu avec tant de respect, eux qui en ont rejeté quelques parties, uniquement parce qu'elles avaient été supprimées dans quelques-uns de leurs exemplaires. Il est encore moins possible qu'ils l'eussent regardé comme canonique, s'il n'eût été composé que dans le temps des Machabées. On sait que tous les livres de l'Ancien Testament, publiés vers le même temps, n'ont jamais

(1) Joseph. Antiquit. Judaic., lib. 11, cap. 8.
(2) Ibid., lib. 10, cap. 11.